



**Une cantine pour tous !**  
**TARIFS, RÉSERVATION,**  
**CE QUI CHANGE**  
**À LA RENTRÉE...**



**AVIGNON**  
Ville d'exception

## UNE CANTINE MOINS CHÈRE, ACCESSIBLE À TOUS !

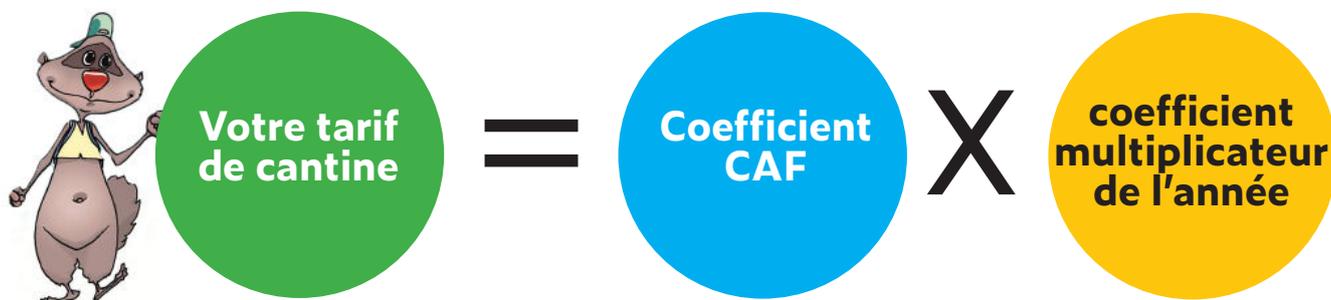
Bien manger, pour un enfant, c'est important : pour la santé, pour mieux travailler à l'école, pour se sentir bien.

La Ville d'Avignon a choisi de baisser ses tarifs de cantine, déjà parmi les plus bas de France, pour permettre à toutes les familles, quels que soient leurs revenus, d'inscrire leurs enfants à la cantine et de leur faire profiter d'un bon repas équilibré réalisé avec des produits de qualité.

À l'heure où les prix des denrées augmentent et où nombre de communes choisissent d'augmenter les tarifs de cantine, Avignon décide, au contraire, de baisser ses tarifs.

La baisse des tarifs se fera progressivement sur 3 ans.

À partir de septembre 2022, les tarifs sont individualisés et s'adaptent aux revenus de chaque famille : c'est notre manière de soutenir le pouvoir d'achat des familles avignonnaises.



Dorénavant les tarifs seront compris entre 0 et 2,95€

## UNE BAISSÉ PROGRESSIVE DURANT LES 3 PROCHAINES ANNÉES SCOLAIRES

**1<sup>ère</sup> baisse dès septembre 2022**  
(Coefficient multiplicateur 0,00235)

**2<sup>ème</sup> baisse en septembre 2023**  
(Coefficient multiplicateur 0,00199)

**3<sup>ème</sup> baisse en septembre 2024**  
(Coefficient multiplicateur 0,00161)

avec maintien du tarif max. à 2,95€

Exemples de simulation de tarifs en fonction de la situation sociale de la famille					
Situation de la famille	Coef. CAF	Tarifs actuels	Tarifs dès septembre 2022	Tarifs en septembre 2023	Tarifs en septembre 2024
<b>Couple avec 2 enfants</b> 930€/mois	310	1,43€	0,73	0,62	0,49
<i>Différence avec tarifs actuels</i>			-49%	-57%	-66%
<b>Parent célibataire avec 1 enfant</b> 1000€/mois	410	1,43€	0,96€	0,82€	0,66€
<i>Différence avec tarifs actuels</i>			-33%	-43%	-54%
<b>Couple avec 2 enfants</b> 1386€/mois	462	1,96€	1,08€	0,91€	0,74€
<i>Différence avec tarifs actuels</i>			-45%	-53,6%	-63%
<b>Couple avec 1 enfant</b> 2700€/mois	1066	2,95€	2,50€	2,12€	1,72€
<i>Différence avec tarifs actuels</i>			-15%	-28%	-42%

## RÉSERVER À L'AVANCE, PLUS PRATIQUE, MOINS DE GASPILLAGE

### Réserver à l'avance, c'est aider au zéro-gaspi !

Tout au long de l'année, les enfants sont sensibilisés au zéro gaspi. Ils font attention aux portions qu'ils prennent, une tranche de pain plutôt que deux si je n'en mange qu'une, une portion réduite de légumes si je n'ai pas trop faim... Mais si les adultes ne jouent pas le jeu, ils font tous ces efforts pour rien !

C'est pourquoi, désormais, pour profiter pleinement du tarif réduit de la cantine, il faudra réserver ou annuler les repas de vos enfants à l'avance !

**Pour rappel, vous avez plusieurs choix pour réserver les repas de vos enfants.**

- pour toute l'année scolaire
- de vacances à vacances
- de manière occasionnelle

### Le saviez-vous?

Chaque jour, ce sont environ 250 repas qui sont gaspillés et jetés, parce que les enfants ne sont pas venus manger alors qu'ils étaient inscrits et 150 enfants, chaque jour qui restent à la cantine sans être inscrits !

Chaque année, ce sont plus de **50 t** de nourriture qui sont ainsi gaspillées



## À PARTIR DE SEPTEMBRE 2022, DE NOUVELLES RÈGLES

- Vous devrez réserver le repas de votre enfant au minimum 15 jours à l'avance
- Vous pourrez annuler ce repas jusqu'à 10 jours avant la date du repas
- Au-delà de ce délai, sauf cas dérogatoires (maladie, etc.) sur justificatif, vous devrez acquitter le tarif de 4,07€ correspondant au coût réel des denrées utilisées pour confectionner votre repas.



# MON MEMO

## C'est facile ! J'ai trois options de réservation

### 1<sup>ère</sup> Option

Pour toute l'année scolaire, je réserve la cantine avant le 15/08/2022

### 2<sup>ème</sup> Option

Je réserve par période entre deux vacances scolaires :

#### 1<sup>ère</sup> période scolaire :

Pour que mon enfant déjeune du 01/09/2022 au 21/10/2022,  
je réserve avant le 15/08/2022

#### 2<sup>ème</sup> période scolaire :

Pour que mon enfant déjeune du 07/11/2022 au 16/12/2022,  
je réserve avant le 23/10/2022

#### 3<sup>ème</sup> période scolaire :

Pour que mon enfant déjeune du 03/01/2023 au 10/02/2023,  
je réserve avant le 18/12/2022

#### 4<sup>ème</sup> période scolaire :

Pour que mon enfant déjeune du 27/02/2023 au 14/04/2023,  
je réserve avant le 12/02/2023

#### 5<sup>ème</sup> période scolaire :

Pour que mon enfant déjeune du 02/05/2023 au 07/07/2023,  
je réserve avant le 17/04/2023

### 3<sup>ème</sup> Option

Au cours de l'année scolaire, je réserve toujours 15 jours à l'avance

**Quelle que soit l'option choisie,  
je dois obligatoirement remplir au préalable  
un dossier d'inscription à la cantine !**



[restauration.scolaire@mairie-avignon.com](mailto:restauration.scolaire@mairie-avignon.com)

04 90 16 32 69

**AVIGNON**  
Ville d'exception